



LES MARES DANS LA TRAME VERTE ET BLEUE

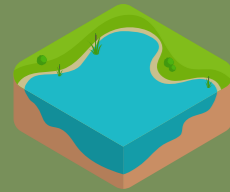
QUELS RÔLES ONT-ELLES ?

 **Conservatoire
d'espaces naturels
Normandie**



LA TRAME VERTE ET BLEUE ET LES RÉSEAUX DE MARES

La Trame verte et bleue vise à enrayer le processus de disparition de la biodiversité par le biais de la préservation et de la restauration de réseaux de milieux naturels. De plus en plus, la conservation des mares à travers l'approche « **réseau fonctionnel** » est privilégiée, ce qui permet la mise en place de projets à l'échelle d'un territoire et non uniquement localement ou à l'unité. En outre, **chaque espèce ayant des exigences particulières** en termes d'habitats, il est préférable de travailler à l'échelle d'un **réseau**. Ainsi, dans un réseau donné, il est indispensable de conserver des mares dans des **contextes variés** et à différents **stades d'évolution**, afin d'accueillir une faune et une flore diversifiées.



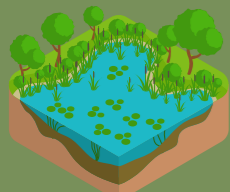
STADE 1

PAS DE VASE. LES PLANTES SONT ABSENTES OU PRESQUE



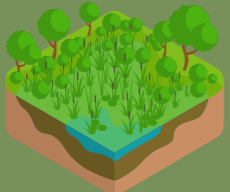
STADE 2

PEU DE VASE. LES PLANTES SONT PRÉSENTES SUR UNE PARTIE DE LA MARE



STADE 3

LA MARE EST ASSEZ ENVASÉE. LES PLANTES SONT PRÉSENTES SUR LA QUASI-TOTALITÉ DE SA SURFACE



STADE 4

LA MARE EST QUASIMENT COMBLÉE. ELLE EST COLONISÉE PAR DES RONCES ET DES ARBUSTES

LE RÉSEAU DE MARES

Cette notion est à **adapter en fonction du contexte local** (distance inter-mare, occupation du sol, éléments connectants et fragmentants...) mais également des **espèces cibles**. Plus généralement, celle-ci reflète un **nombre de mares éloignées d'une certaine distance** sur un territoire.

LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Les **réservoirs de biodiversité** sont des **zones vitales** riches en biodiversité où les individus peuvent réaliser l'ensemble ou une partie de leur cycle de vie.

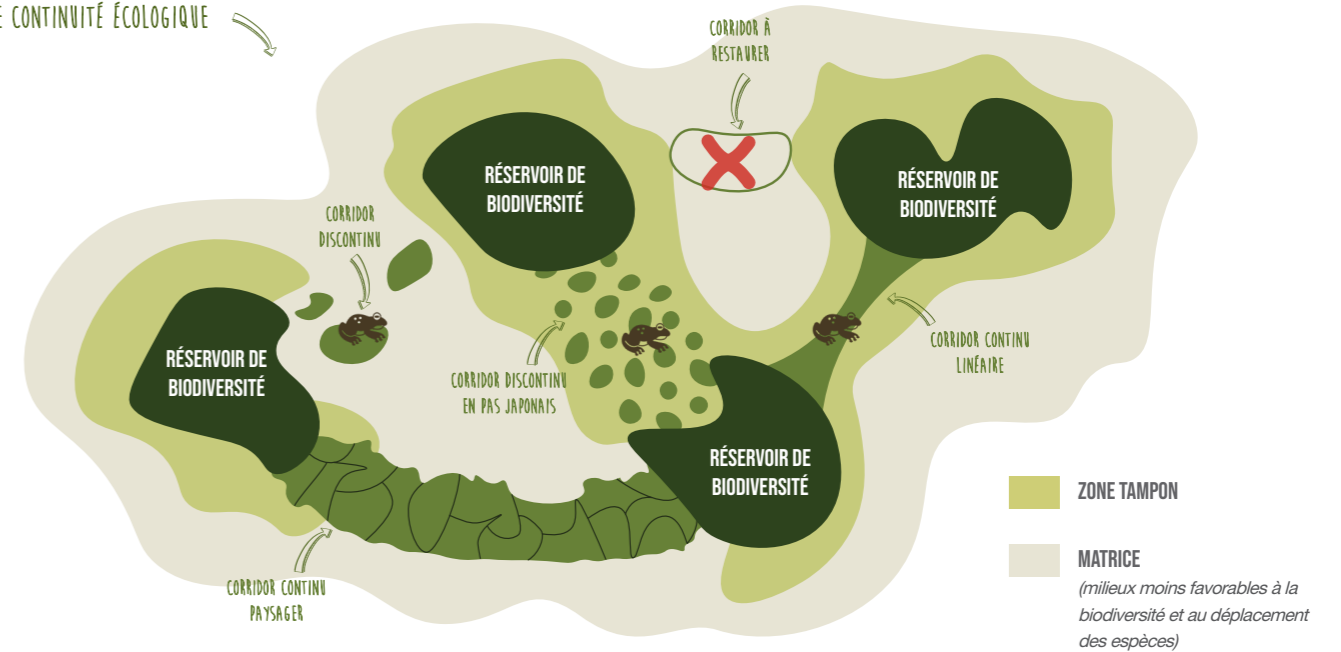
Les **corridors** sont des voies de déplacement empruntées par la faune et la flore, qui relient les réservoirs de biodiversité. Ils peuvent être :

- ➔ **linéaires** : les haies, chemins, ripisylves, bandes enherbées ;
- ➔ **discontinus** (en pas japonais) : les mares permanentes ou temporaires, ponctuation d'espaces relais ou d'îlots-refuges ;
- ➔ **paysagers** : mosaïque de structures paysagères variées.

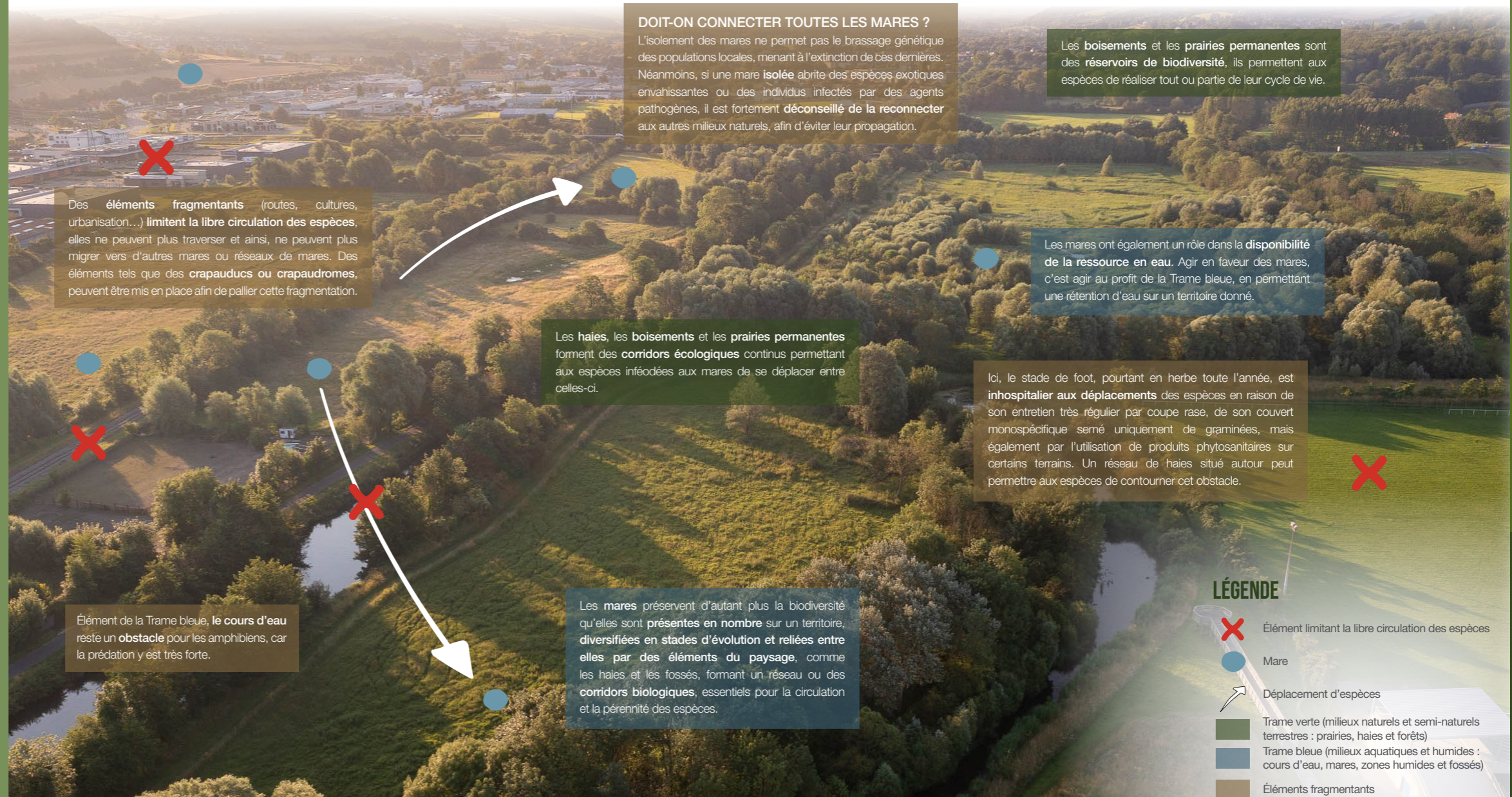
Selon la biodiversité qu'elle abrite et sa situation, une **mare** peut être un **réservoir de biodiversité et/ou un élément de corridor écologique**.

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE = RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ + CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

SCHEMA D'UNE CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE



LES MARES, COMPOSANTES DE LA TRAME VERTE ET BLEUE



LÉGENDE

- ✗ Élément limitant la libre circulation des espèces
- Mare
- ➔ Déplacement d'espèces
- Trame verte (milieux naturels et semi-naturels terrestres : prairies, haies et forêts)
- Trame bleue (milieux aquatiques et humides : cours d'eau, mares, zones humides et fossés)
- Éléments fragmentants

Généralement, seuls le nombre de mares et la distance inter-mares sont pris en compte. La **qualité de la matrice paysagère** (attractivité du milieu pour les espèces, occupation du sol et présence d'éléments fragmentants, etc.) **influençant la capacité de déplacement des espèces**, elle doit être évaluée de manière fine. Ainsi, afin d'améliorer la fonctionnalité des mares au sein de la Trame verte et bleue, il est idéalement préconisé de :

- ➔ **recenser** les mares à l'**échelle communale** afin de connaître les réseaux de mares et diagnostiquer leur état ;
- ➔ **restaurer les mares dégradées**, notamment celles de stade 4, pour améliorer la qualité du réseau et le cas échéant, créer de nouvelles mares pour reconnecter des réseaux de mares entre eux ou des mares entre elles ;
- ➔ **améliorer la matrice paysagère** pour faciliter la dispersion des espèces : plantation de haies complètes multistrates, conversion de cultures en prairies, mise en place de bandes enherbées (5 à 10 m), etc. ;
- ➔ réaliser des **plans de gestion à l'échelle d'un réseau de mares** et des milieux connexes (haies, prairies, etc.).

MAIS AU FAIT, QU'EST-CE QUE LA TRAME VERTE ET BLEUE ?

La Trame verte et bleue, constituée de l'ensemble des **continuités écologiques**, doit notamment permettre de :

- ➔ **conserver** et d'améliorer la **qualité écologique** des milieux et de **garantir la libre circulation** des espèces animales et végétales ;
- ➔ **favoriser les activités durables**, notamment agricoles et forestières ;
- ➔ **maîtriser l'urbanisation** et d'**améliorer la perméabilité** des infrastructures existantes.

C'est un **outil alliant préservation de la biodiversité et aménagement du territoire**. Elle est prise en compte à diverses échelles sur votre territoire :

- ➔ à l'**échelle locale**, dans les documents d'urbanisme : Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- ➔ à l'**échelle régionale**, dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) qui intègre les Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE).

LA TRAME NOIRE

S'ajoutant à la notion de Trame verte et bleue, la **Trame noire** fait référence aux **corridors écologiques** caractérisés par une certaine **obscurité**. L'objectif de celle-ci est de protéger la biodiversité nocturne de la pollution lumineuse, **perturbatrice des comportements reproducteurs et migratoires** des espèces à activité nocturne comme les **amphibiens**.



 **PRAM**
Normandie



PLUS D'INFOS SUR NOTRE PROGRAMME :
WWW.PRAMNORMANDIE.FR



BESOIN D'UN CONSEIL TECHNIQUE ? CONTACTEZ LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE NORMANDIE OU L'ÉQUIPE DU PRAM :

Le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie : contact@cen-normandie.fr - www.cen-normandie.fr

L'équipe du PRAM Normandie : contact@pramnordandie.com